

## Communiqué de presse Janvier 2015

## -ENTREPRENEURIAT AU FEMININ-

# Janvier 1945 – Janvier 2015 70 ans de conquête économique des Femmes Chefs d'entreprise

## ***Les Femmes Chefs d'Entreprises continuent à montrer la voie de l'engagement et de la prise de responsabilités dans le monde économique... !***

Il y a tout juste 70 ans, en janvier 1945, l'Association Femmes Chefs d'Entreprises voyait le jour par la volonté et l'idée ingénieuse et visionnaire d'une femme Chef d'entreprise hors du commun et pionnière, Yvonne EDMOND FOINANT. FCE France est la toute 1ère et unique Association à promouvoir l'entrepreneuriat féminin dans le monde économique. Aujourd'hui, les FCE poursuivent leur stratégie de conquête de prise de responsabilités dans le monde économique, afin d'obtenir la « parité économique »... Et pourtant, facteur de développement de nos sociétés, l'égalité hommes-femmes est aujourd'hui parfaitement reconnue !

Stendhal, qui ne passait pas pour le plus « grand féministe » de son temps, déclarait déjà en 1817 : « *l'admission des femmes à l'égalité parfaite serait la marque la plus sûre de civilisation. Elle doublerait les forces intellectuelles du genre humain et ses chances de bonheur* » commente Eva ESCANDON, Présidente actuelle des Femmes Chefs d'Entreprises.

## Quelques mots d'histoire...

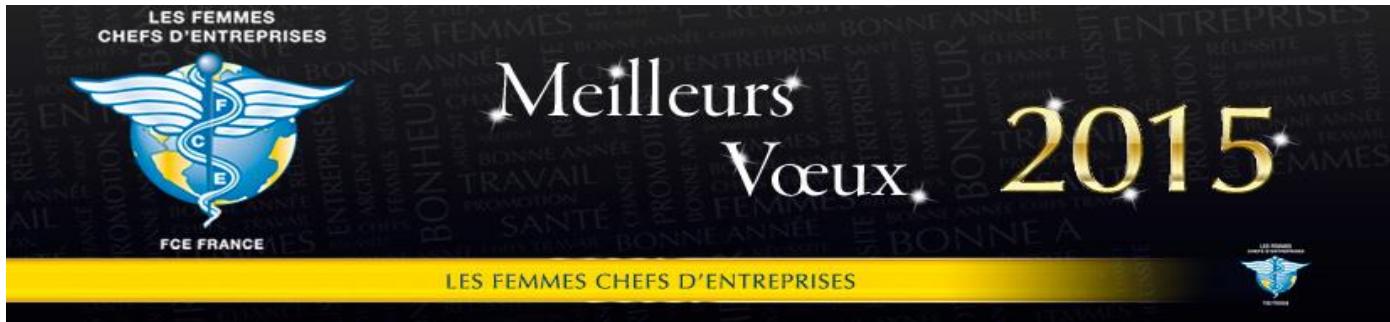
1945 : L'association Femmes Chefs d'Entreprises naît de la volonté et la résistance d'une femme, Yvonne-Edmond FOINANT, dans un paysage économique jusqu'alors dominé par des hommes. Cette entrepreneure va bousculer les préjugés et stéréotypes de l'époque, en militant pour une représentation des femmes dans les institutions et organismes représentatifs des entreprises.

## Janvier 1945 : la voie d'un engagement puissant et responsable

Elle n'a que 22 ans, nous sommes alors en guerre mondiale, Yvonne Edmond FOINANT prend la direction de l'entreprise familiale. Elle devient Maître des forges et parvient à s'imposer dans un secteur industriel très masculin. Elle crée l'association Femmes Chefs d'Entreprises. Sa vocation sera d'inciter la prise de responsabilités des femmes dans les mandats patronaux, d'informer et de former ses membres, et de promouvoir la solidarité, l'amitié et le partage d'expérience au travers de liens privilégiés. Première femme à être élue Déléguée à la Confédération Générale du Patronat français (*actuel Medef*), elle sera également l'une des premières femmes élues à la Chambre de Commerce et la première à entrer au Conseil Economique et Social, l'une des premières à être nommées conseillère au commerce extérieur. **Cette même année 1945, les françaises votent pour la première fois, et 33 d'entre elles entrent pour la première fois à l'Assemblée nationale, sur 586 députés.**







## Communiqué de presse Janvier 2015

## ANNEXE : Droit des femmes quelques dates clés\*

## ***Plus de 70 ans de conquête du monde économique... !***

**8 mars 1944** : Les Françaises obtiennent enfin le droit de vote et celui d'être élues. Elles voteront pour la première fois en 1945 et entreront au Sénat en 1946.

**1965** : Réforme du régime matrimonial de 1804 : Les épouses peuvent ouvrir un compte bancaire et travailler sans l'autorisation de leur mari.

**1970** : L'autorité parentale remplace la puissance paternelle : suppression de la notion de chef de famille ; les époux assument ensemble la direction morale et matérielle de la famille.

**1972** : Egalité de salaires hommes-femmes garantie par la loi.

**1981** : Création d'un ministère des Droits de la femme.

**1983 : Loi ROUDY : la loi du 13 juillet établit l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.**

**1992** : Nicole NOTAT élue secrétaire générale de la CFDT. C'est la 1<sup>ère</sup> femme à diriger un syndicat de Salariés.

**1999** : Révision constitutionnelle introduisant dans son article 3 le principe selon lequel la loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives.

**2001** : Loi GENISSON sur l'égalité professionnelle homme-femme. Comme les deux précédentes, elle peine à être appliquée.

**2005** : Laurence PARISOT au MEDEF. Première femme à la tête du patronat français. Elle a été réélue en 2010.

**2008 : loi sur l'égalité salariale homme-femme. Elle prévoit de supprimer les écarts de rémunérations en 2010.**

**2008 : Modification de l'article 1er de la Constitution qui dispose désormais que « la loi favorise l'accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et**

**2011** : Christine LAGARDE est élue Directrice Générale du FMI. C'est la 1<sup>ère</sup> femme à être élue au sein de cette

**2014** : Loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, affichant le principe de parité dans toutes les

2015 : Les Femmes Chefs d'Entreprise poursuivent leur conquête de « Parité économique » dans toutes les instances consulaires...etc)